

DÉPARTEMENT

CALVADOS

COMMUNE :

ARRONDISSEMENT

CONDE EN NORMANDIE

Élection d'adjoints

VIRE

Effectif légal du conseil municipal

29

Nombre de conseillers en exercice

29

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION D'ADJOINTS

L'an deux mille vingt-trois, le lundi six du mois de février à 20 heures.....minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Conde-en-Normandie.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Xavier ANCKAERT	Benoit BALAIS	Maxime DUQUESNE	Nayak LETERAY
Benoit BALAIS	Flavien DELETRE	Sylvain GASCQUIN	Mathilde LE NEVEU
Benoit BILLARD	Isabelle DEQUENNE	Jean-Daniel GARDIER	Isabelle LEPESTEUR
Patrick BILLARD	Marcie-Danielle DUPONT	Brigitte LAIR	Alain LEQUERTIER
Maëlia BOISSEE	Jean ELISABETH	Mathilde LECHATTELLIER	David OLIVIER
Mathilde BOUILLARD	Sylvain GASCQUIN		Henri PONDEYER
Catherine CAILLY	Jean-Daniel GARDIER		Anne ROELANDT
Valérie CATHERINE	Brigitte LAIR		
Fredérique CLOTEAU	Mathilde LECHATTELLIER		
Mathilde COLIBERTIX			

Absents <sup>1</sup> : Florence DUQUESNE, Patrick FENOUIL

### 1. Constitution du bureau

Le Maire préside le conseil municipal et le bureau.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Flavien DELETRE et Jean ELISABETH  
et un secrétaire de séance : Benoit BALAIS

### 2. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes (le cas échéant) déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes (le cas échéant) ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes (le cas échéant), les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close (le cas échéant) jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés.

### 3. Élection d'adjoints

Sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection d'adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 8 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 8 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 8 le nombre des adjoints au maire de la commune.

#### 3.1. Élection du troisième adjoint

##### 3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 29
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... 28
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>GOUDIER Jean-Damien</u>	<u>21</u>	<u>vingt et un</u>
<u>OLIVIER David</u>	<u>7</u>	<u>sept</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....

##### 3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>2</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... \_\_\_\_\_
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

##### 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>3</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... \_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>3</sup> Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

**3.1.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint**

M. COUDIER Jean Daniel a été proclamé(e) troisième adjoint et immédiatement installé(e).

**3.2. Election du quatrième adjoint**

**3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 29
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 28
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>CLOTEAU Frédérique</u>	<u>6</u>	<u>Six</u>
<u>LAIR Brigitte</u>	<u>22</u>	<u>Vingt deux</u>

**3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>4</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

**3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>5</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

<sup>4</sup> Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>5</sup> Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	/	.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....

**3.2.4. Proclamation de l'élection du quatrième adjoint**

M. LAIR Baquette a été proclamé(e) quatrième adjoint et immédiatement installé(e).

**3.3. Election du cinquième adjoint**

**3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 29
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... 7
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... 21
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 11

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>BELETTE Flavien</u>	<u>21</u>	<u>vingt et un</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>6</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... /
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... /
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... /
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... /
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... /
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... /

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	/	.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....

**3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>7</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... /
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... /
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... /
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... /
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... /

<sup>6</sup> Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>7</sup> Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

